

Affaires de ménage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres, appeler un square un carré ou un jardin, ou quelque chose qui ressemble à un carré ou à un jardin, allons donc ! !

Le plus joli, c'est que nous prononçons si bien ces mots étrangers, qu'un insulaire d'Albion n'y comprendrait absolument rien.

Railway est traduit, dans les dictionnaires modernes, par *chemin à barrières*, *rail* signifiant barrière, et *way* chemin. Mais dans les dictionnaires antérieurs à l'invention des chemins de fer, *rail* est traduit par *rayon*, *rais*, *raie* ; *raie* serait donc l'original de *rail*.

Railway serait alors chemin à raie, désignation qui me paraît assez heureuse ; et les Français eussent été logiques en disant *dérayer* au lieu de *dérailer*.

Rien de comique comme ceux qui vous parlent d'un joli *spitz*, *chepitz*, fait à un repas de noce, pour dire *speech* (*spitche*). Ils se rendraient bien moins ridicules en disant tout bonnement un petit *discours*.

Le mot *toast*, *tost* est trop ancien pour que j'ose y toucher ; cependant, il est tiré de l'anglais.

Enfin, les mots *sport*, *high-life*, *fashionnable*, *dandy*, *milord*, *milady*, et tant d'autres qui émaillent nos discours et notre littérature, nous expliqueront peut-être le fait que les Anglais, sauf les commerçants, ne s'évertuent guère à acquérir notre langue ; ils prévoient que nous allons tout doucement nous assimiler la leur.

10 août 1888.

Sophie TROTTENVILLE.

Onna farça que n'étâi pas préméditâie.

Vo sêdê que dein lè velès, quand on vâo allâ per tsi lè dzeins, n'est pas la môûda dè rolhi à la porta et dè criâ : A-te cauqon ? Lâi a dein ti lè z'adzi onna cordetta que peind decouté la porta, et ein la tenailleint on bocon, cein fâ senailli on guelin qu'est ein dedein, et lè dzeins vignont vairè cein que y'a.

Lè mâidzo, lè sadze-fennès, le z'apotiquièrès, lè tserrotons, lè boutequi et mémameint onna masse d'autrès dzeins que ne sont rein, âo bin que sont oquiè, ont onco onna senaille ein défrou dè la mâison, po se dâi iadzo la porta dè que dévant étâi cotâie, et pi po que lo poustillon pouèssê averti lè dzeins que restont dâo coté dâo guelatâ que l'a onna lettra por leu, et dè la veni queri, kâ n'a pas lizi d'allâ roudâ tot amont lè z'égras.

L'autro dzo, 'na petita bouébetta, pas pe hiauta què lè z'abot don tsai, étâi arretâie dévant 'na mâison, pè Lozena, iò le tsertsivè à accrotsi la senaille qu'on pâo tenailli du que dévant. Mâ la pourra petiota étâi trâo courta, et l'avâi bio fêrè état dè châtâ lo contr'amont po tatsi d'aveintâ lo bet dè l'affèrè, pas moian, quand on menistrè que passâvè per hazâ perquie, la vâi que le s'escormantsivè po eimpougni cè tsancro dè guelin. Ma fâi, coumeint on menistrè, se l'est bon menistrè, dâi avâi dè la pedi et dussè âidi âi dzeins qu'ont fauta d'on séco, cé que passâvè, s'approussè dè la petita pernetta, et eimpougnè la cordetta.

— Faut sonner bien fort, lâi fâ la bouéba.

Et lo menistrè, que sè peinsè que l'est po cauqon qu'out on pou du, trevougne à fêrè rontrè lo fi d'ar-

tsau, que cein a du fêrè on boucan dè ti lè diablo dein la maison.

Adon la petita sorcière fâ âo menistrè :

— A pèsant, sauvons-nous vite ! Et le tracé vîa coumeint on einludzo, tandi que lo pourro menistrè, tot ébaubi, su lo momeint, est d'obedzi dè s'ein allâ assebin, kâ ne cognessâi pas lè dzeins tsi quoui l'avâi senâ, et n'avâi rein à lâo derè ; et ye s'apêcut que l'étâi tot bounameint onna farça que clia petita botta avâi volliu fêrè, kâ clliâo tsancro d'einfants dè pè Lozena ont dâi iadzo la brelâire, dévai lo né, dè corrè pè la vela et dè teri totès lè senaillès, po eimbêtâ lè dzeins, et l'étâi po lè dessuvi que clia petita bouéba avâi volliu essiî dè senâ.

Affaires de ménage.

Nous entendions l'autre jour quelques personnes qui se demandaient, dans une discussion assez animée, si l'on doit intervenir chez un voisin lorsque celui-ci bat sa femme. Si ces messieurs avaient jeté un coup d'œil dans nous ne savons plus quel journal, ils auraient peut-être plus facilement tranché cette question délicate. Voici comment elle y était traitée par un chroniqueur :

« Il y a, disait-il, des intérieurs où l'on se bat comme des sauvages ; le mari est un pochard qui cogne avec une brutalité inouïe lorsqu'il a « un coup de vin. »

Si la lutte a lieu de nuit, si le fracas des meubles brisés réveille les voisins, si des cris : « au secours ! » sont poussés, on se met à la croisée en disant tout haut : « Ça ne va donc pas finir, cette vie-là ? » Mais comme on y est habitué, on échange de croisée à croisée quelques critiques sur ce détestable ivrogne, puis le tumulte s'apaise et l'on se recouche.

Qu'aurait-on pu faire ? appeler un agent ? L'agent aurait répondu : « Ma consigne me défend d'entrer dans la maison. C'est un mari qui bat sa femme, je n'y puis rien. S'il la tue, c'est autre chose. » Et il aurait continué de son pas tranquille sa nocturne promenade, dont la cadence signifie : « Bourgeois, dormez en paix ! »

Il reste aux voisins la ressource d'intervenir personnellement, direz-vous. Ah ! le jeu est dangereux. Cependant il serait injuste de supposer qu'il ne se trouverait pas, pour une semblable équipée, dix citoyens courageux pour un. Est-ce que dans les catastrophes les plus périlleuses ce sont les héros qui manquent ? S'agit-il de descendre dans une fosse, de se précipiter au secours d'un noyé, de sauver une femme, un enfant des flammes, d'arrêter un cheval emporté, de se jeter au devant d'un assassin qui fuit, un couteau ou vert dans les mains, — est-ce que l'on s'abstient ? Est-ce qu'il n'y a pas toujours, n'importe où, à n'importe quelle heure, un brave homme qui se dévoue jusqu'à la mort ? Il n'est pas plus périlleux d'affronter la colère d'un homme qui bat une femme, d'autant mieux que ces hommes sont presque toujours des lâches dont on a facilement raison.

Mais on n'ose pas pour d'autres causes que la lâcheté et la crainte des représailles. Les femmes sont les premières à retenir les maris : « Il n'y a

pas de bon sens, disent-elles, à se laisser battre comme ça ! Elle n'a donc pas pour deux liards d'énergie ? Ah ! si c'était moi !... » Et elles énumèrent tout ce qu'elles feraient, si c'étaient elles. Ce sont des supplices variés, très féroces, basés sur la trahison, car Jahel et Judith sont les prototypes de la vengeance féminine. Tout au moins, elles le quitteraient : « Pourquoi reste-t-elle avec lui, aussi, puisqu'il la bat ? »

Il faut convenir que la question est embarrassante ; et l'on se demande ce qui arriverait si on intervenait ; car elle est diablement vraie encore la comédie de Molière. Pour ma part, j'ai entendu une femme répondre à ses sauveurs improvisés qui avaient brisé la porte du logis conjugal : « Il a bien le droit de me battre, puisqu'il est mon mari ! » Remarquez qu'elle avait crié : « Au secours ! à l'assassin ! il m'étrangle ! » et sur ce ton suraigu qui fait passer des frissons dans la chair. Eh bien, notre intervention généreuse nous valut une citation en justice de paix ; nous avons payé la porte que nous avions endommagée. Le mari se montrait assez coulant sur l'indemnité ; ce fut la femme qui tint bon.

Les voisins qui hésitent à saisir par les épaules les maris qui battent leurs épouses ne sont pas des lâches. Ce sont souvent des philosophes qui savent qu'en pareille circonstance l'adversaire le plus redoutable qu'ils auront à combattre sera la femme elle-même, leur disant comme M^{me} Sganarelle : « Et s'il me plaît d'être battue ? »

La 4^{me} livraison de l'*Atlas de Stieler* vient de paraître chez M. Benda, libraire, à Lausanne. Elle contient trois feuilles, au nombre desquelles on remarque tout particulièrement l'admirable exécution de celle de l'Amérique du Sud, tout à fait nouvelle, ainsi que les petits cartons qui l'accompagnent. Nous rappelons qu'on peut acquérir ce bel ouvrage par livraisons, et que la souscription est toujours ouverte chez M. Benda. — Prix de la livraison : fr. 2.15.

Questions et réponses. — La réponse au logogriphe de samedi est : *Chien* (*Niche, Chine*). Nous avons reçu 27 réponses justes. La prime est échue à M^{lle} Berny, aux Bioux.

Problème. — Une dame a vu naître tous ses enfants à des intervalles égaux, de deux en deux ans. Le total de l'âge de ses filles est de 40 ans, celui des garçons de 20 ans. L'aîné des enfants est un fils. On demande le nombre des garçons et des filles, ainsi que l'âge de chacun d'eux. — *Prime* : Un objet de poche.

Poudre pour nettoyer l'argenterie.

Crème de tartre en poudre fine 62 grammes.
Carbonate de chaux (blanc d'Espagne) . . 62 »
Alun en poudre fine 31 »

Mêler ces trois substances, en former un mélange homogène. — Lorsqu'on veut s'en servir, on frotte l'argenterie avec ce mélange délayé dans un peu d'eau, en se servant d'un linge doux. Laver et essuyer.

Blanchissage du crêpe de Chine. — Préparez une eau de savon épaisse et bouillante ; laissez-la refroidir, et lorsqu'elle sera froide ou à peu près, lavez dedans le crêpe de Chine, vivement et à fond ; puis plongez-le dans de l'eau froide, dans laquelle vous aurez fait dissoudre un peu de sel pour préserver les couleurs ; rincez, pressez et étendez dehors pour faire sécher à l'air libre, en fixant le crêpe, par son bord extérieur, à la corde avec des épingles, de manière qu'il ne puisse contracter aucun pli. Plus il séchera rapidement, plus il sera clair.

Boutades.

Un sot reprochait à un magistrat d'avoir été l'apprenti d'un barbier.

— La différence qu'il y a entre vous et moi, répondit le magistrat, c'est que si vous aviez été apprenti barbier, vous le seriez encore.

Calino monte en wagon, dans un compartiment où se trouvaient six personnes, trois sur chaque banquette.

Une fois assis, il regarde alternativement des deux côtés :

— Tiens, se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci.

Et il passe sur l'autre banquette.

Scène conjugale :

— Alfred !

— De quoi ?

— Tu me conduiras aux eaux...

— Tu sais bien que je ne suis pas libre. Mais si tu veux y aller sans moi...

— Oh ! c'est plus que je n'espérais !...

Une mère se plaignant à sa voisine des petits tours que lui joue son gamin, elle lui disait : « Chaque fois que je l'envoie chercher quelque chose au magasin, il l'a mangé quand il le rapporte à la maison. »

Tout le monde connaît ces appareils dans lesquels, en glissant deux sous, un mécanisme indique votre poids.

Cette invention vient de recevoir une nouvelle application.

Un joueur d'orgue entre dans une cour, installe dans un coin son instrument qui, remonté comme une horloge, peut jouer tout seul, puis il s'en va tranquillement chez le marchand de vins d'en face.

Au bout d'un quart d'heure, les locataires commencent à trouver terriblement monotone l'aubade qui leur est donnée, s'approchent et, au-dessus d'une fente, aperçoivent un écriteau portant ces mots :

« Si vous voulez que l'orgue s'arrête, mettez deux sous dans la fente. »

On met deux sous et, en effet, l'instrument cesse de jouer... mais il recommence trois minutes plus tard.

L. MONNET.